

LE SAINT-MAURICIEN



Flash N° 107

Juin 2021

Le mot du Maire

Nous venons de passer deux week-end électifs. Les régionales et départementales qui ont mobilisé les équipes mais aussi des habitants volontaires sont maintenant derrière nous. Je remercie tous ceux qui ont permis que tout se déroule au mieux. Avec près de 65% d'abstention dans notre commune, et un résultat similaire au niveau national, nous voyons combien le rôle de nos institutions est mal connu et qu'il y a urgence à y remédier.

Vendredi dernier, le conseil municipal s'est réuni. Outre des sujets classiques, nous avons réélu les adjoints. Eh oui ! Jean Philippe Villette, mon premier adjoint depuis décembre 2017, a démissionné. Membre de l'équipe municipale depuis les élections de 2014, il s'est toujours beaucoup investi et c'est tout naturellement qu'il avait pris le poste de 1^{er} adjoint en décembre 2017, à mes côtés, avec comme missions l'animation des associations, la relance du conseil des jeunes et surtout la gestion de la communication de la commune. Après près de 30 années sur la commune, où leurs trois enfants ont grandi, Jean-Philippe et Mireille, son épouse, ont décidé de quitter notre joli petit village pour s'installer dans le sud. Je tiens ici à le remercier en mon nom, mais aussi au nom de tous les élus, de ses diverses actions, ses conseils toujours avisés, sa présence à mes côtés, où le binôme fonctionnait parfaitement. Merci Jean Philippe ! Je te souhaite à toi et ton épouse, une belle continuité dans ce nouveau village où tu sauras, je n'en doute pas, trouver de nouvelles aventures.

Une page se tourne et la suite, nous la construisons. C'est Dominique Martini, également présente depuis des années à mes côtés, qui prend le relais et devient 1^{re} adjointe avec les mêmes missions.

Nous aurons le plaisir à la rentrée de venir vous rencontrer pour échanger ensemble des thèmes qui nous/vous sont chers.

Je vous souhaite un bel été, prenez soin de vous et soyez prudents en respectant les gestes barrières.

Bien à vous,

Votre Maire, W. Berrichillo

Les délibérations du Conseil Municipal du 25 juin 2021

14 présents et 3 pouvoirs

L'ordre du jour :

• Tableau des effectifs

Modification permettant de promouvoir un agent.

Délibération adoptée à l'unanimité

• Adhésion de la communauté de l'Etampois au syndicat de l'Orge

Délibération adoptée à l'unanimité

• Règlements intérieurs de la cantine, de la garderie et de l'étude.

Modification afin d'intégrer le paiement dématérialisé.

Délibération adoptée à l'unanimité

• Tarification des redevances d'occupation du domaine public.

Réglementation des conditions d'occupation du domaine public (Échafaudage, benne, matériel de chantier...) par la définition de taxes.

Délibération adoptée à l'unanimité

• Création de la redevance d'occupation du domaine public pour GRDF

Perception d'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz

Délibération adoptée à l'unanimité

• Subvention aux associations (1^{re} tranche)

Seule la bibliothèque a souhaité avoir un premier versement en juin.

Délibération adoptée à la majorité, avec une abstention

• Élection des maires adjoints

Vote à bulletin secret. Voir détail en page 2

Délibération adoptée à l'unanimité

• Création des commissions communales

Voir détail en page 2

Délibération adoptée à l'unanimité

• Modification du règlement intérieur du cimetière

Modification relative au colombarium

Délibération adoptée à l'unanimité

Spécial Mairie

Les adjoints : Jean-Philippe Villette, 1^{er} adjoint depuis les dernières élections, quitte la région parisienne prochainement. Il a donc logiquement décidé de démissionner de ses fonctions pour ne pas pénaliser la commune.

Afin de repositionner chaque adjoint en fonction de ses compétences, de ses volontés et du temps qu'il pouvait consacrer à la commune, tout en respectant les règles très strictes de la parité, l'ensemble du bureau a dû démissionner.

Après élections lors du conseil municipal, l'équipe se compose de la façon suivante :

- 1^{ère} adjointe en charge de la communication, de la vie associative et de la jeunesse :
Dominique Martini
- 2^{ème} adjoint en charge des travaux et de la sécurité :
Christian Delomme
- 3^{ème} adjointe en charge de l'enfance et de la vie scolaire :
Gaëlle Bressanelli
- 4^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme :
David Martins
- 5^{ème} adjointe en charge du C.C.A.S. et du fonctionnement général :
Michèle Morceau

Dominique Martini reprend donc les délégations de Jean-Philippe Villette :

- la communication (bulletin, Flash, site Web, page Facebook, réunions de quartiers)
- la vie associative (gestion, forum, subventions)
- la jeunesse (relance du conseil des jeunes, tremplin citoyen)

Impliqué jusqu'au bout, Jean-Philippe Villette restera conseiller municipal quelques semaines, afin d'assurer une passation de dossiers la plus fluide possible. Mais il va nous manquer...

Le Conseil des Sages : La crise sanitaire nous a empêchés de lancer ce Conseil. Nous espérons pouvoir le faire dès la rentrée de septembre, avec les candidats qui se sont proposés.

Les 20 et 27 juin derniers, se sont déroulées **les élections départementales et régionales**.

Les résultats sont les suivants :

Départementales :

Pour le canton de Dourdan auquel nous sommes rattachés, les deux conseillers départementaux élus sont Dany Boyer (Maire d'Angervilliers et conseillère sortante) et Pablo De Carvalho (Maire de Dourdan), avec 64,65% des suffrages exprimés sur le canton (69,45% dans la commune).

Régionales :

La liste menée par Valérie Péresse (Présidente sortante) pour la région Ile de France est arrivée en tête, avec 45,92% des suffrages exprimés (43,69% en Essonne et 45,07 dans la commune).

Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin.

C.C.A.S. et plan canicule

Le C.C.A.S. invite toutes les personnes âgées (+70 ans), handicapées, fragiles ou simplement isolées, à s'inscrire pour le plan canicule 2021 à l'aide du formulaire ci-joint.

Si la chaleur arrive nous vous contacterons pour vous aider à surmonter cette période.

Dans le cadre d'un remplacement pour congé maladie, nous recherchons un agent de restauration pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 14h00 en période scolaire uniquement.

Au sein du service de restauration scolaire, sous la responsabilité de la responsable cantine, vous assurerez, au sein d'une équipe, la mise en place et le bon déroulement du service auprès des enfants. Vous organiserez le travail dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire et remettrez en état l'office, la plonge et les salles de restauration.

Vous pouvez envoyer vos CV et lettre de motivation à mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr.

Offre d'emploi à la cantine

Citoyenneté

Nous vous rappelons quelques règles qui facilitent la vie et rendent le quotidien plus agréable :

Quant vous promenez votre chien, pensez à vous munir de sacs pour ramasser ses déjections : Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Vous allez peut-être prochainement partir en vacances et laisser votre domicile sans présence.

Voici quelques règles pour limiter les risques de mauvaises surprises à votre retour :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres
- Fermer correctement fenêtres et volets.
- Ne pas laissez de grosses sommes d'argent dans votre habitation.
- Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les.

Vous pouvez aussi vous inscrire à l' **Opération tranquillité vacances** auprès de la gendarmerie.

Avant de partir en vacances, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Sécurité vacances

Nouveauté : Une sophrologue à la maison médicale

À la rentrée de septembre, nous allons accueillir dans notre cabinet médical, en face de la mairie, une sophrologue que certaines personnes connaissaient comme enseignante à l'école, Mme Sophie Duarte.

Elle débutera son activité en septembre 2021, les mercredis et samedis de 9h à 18h30. Vous pourrez la retrouver les autres jours en consultation à votre domicile ou en téléconsultation. Vous pourrez également participer sur inscription à des ateliers enfants ou adultes.

Plus d'informations sur le site internet www.sophieduarte.fr

Contact : 06 07 88 84 06 / sduartedefreitas@free.fr



Nous avons reçu la visite de Mme Jocelyne Guidez, sénatrice de l'Essonne, notamment secrétaire de la commission des affaires sociales de M. Vincent Delahaye, vice-président du Sénat. Ils sont venus nous exposer leurs actions et répondre à nos questions.

Rencontres Sénateurs & Sénatrices

Commémoration du 8 mai

La cérémonie a encore dû se dérouler en comité restreint. Merci à notre conseillère départementale Mme Dany Boyer, aux porte-drapeaux, au public et aux musiciens pour leur présence auprès des représentants des anciens combattants.



de retardement, citée pour « Fait d'arme à l'Ordre de la Nation » par le général Weygand, aura permis de laisser du temps à d'autres bataillons afin d'organiser la défense des villages de Jouy et Saint-Chéron.

Le 15 juin 1940, la 3e compagnie du 3e régiment de zouaves reçoit l'ordre d'empêcher l'ennemi d'avancer. Avec le Lieutenant Conty à leur tête, ils ont résisté 5 heures au bout desquelles leurs adversaires ont renoncé.

La petite troupe à court de munitions, largement inférieure en nombre et en matériel, sera finalement débordée et faite prisonnière. Cette bataille

Commémoration du pont de la Folleville

Distribution de Compost

Le 29 mai dernier, une équipe de conseillers motivés a œuvré pour livrer des sacs de compost issu des tontes et débroussaillages de la commune aux habitants qui en avaient fait la demande. Cette « première », réalisée dans des délais assez courts, a rencontré du succès et sera renouvelée l'an prochain, en laissant à chacun plus de temps pour s'inscrire. Un grand merci à tous les acteurs de cette démarche !

Les composteurs arrivent courant juillet. Les habitants qui en ont commandés seront prévenus individuellement.



Démonstration Taekwondo

Dimanche 20 juin, s'est déroulée la démonstration annuelle du club de Taekwondo. Petits et grands étaient fiers de montrer le résultat de leurs entraînements.



Chaque année, l'association Vitagym met en place un gala de fin d'année afin de montrer les progrès de ses gymnastes.

Pour respecter les consignes sanitaires, le 19 juin dernier, l'association a eu l'idée d'organiser plusieurs galas par tranches d'âges. Tous ont pu ainsi participer et apprécier ce temps fort de l'année.

Galas de gym

Vide bibliothèque Troc aux plantes Jeux d'échecs

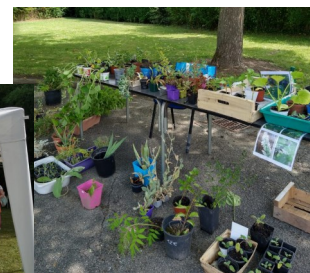
Les bénévoles de la bibliothèque remercient chaleureusement les personnes qui sont venues participer à leur vente de livres d'occasion.

Ce fut une belle réussite dans une ambiance conviviale.

L'association envisage de renouveler l'événement en début d'automne avec le troc de plantes qui a été également très apprécié.

Ce fut également l'occasion à la nouvelle association « L'échiquier du Mont Couronné » de se faire connaître. Pour en savoir plus avant le forum de la rentrée :

echiquierdumontcouronne@gmail.com



Pas de kermesse cette année compte-tenu des conditions sanitaires mais une fête des enfants organisée samedi 16 juin de 10 à 12h.

Bravo à toute l'équipe des P'tits Loups, aux parents d'élèves et au personnel communal pour l'organisation, la tenue des stands et leur participation. Cette fête a été une grande réussite grâce à l'action de tous.



Fête des enfants

Forum des associations : 4 septembre

Fête de la St Maurice : le 18 septembre, avec exposition de voitures et motos anciennes, concert avec le groupe Red Lotus n' the Desperados, snack assuré par le Comité des Fêtes et feu d'artifice.

Que des bonnes raisons de se retrouver enfin !

En attendant, toute l'équipe vous souhaite de passer d'excellentes vacances.

À venir

Les numéros d'urgence :

SAMU	15	Gendarmerie	17
Sapeurs Pompiers	18	N° d'urgence européen	112
Numéro d'astreinte C.C.A.S.			06 49 48 74 60

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE
www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr

Imprimé à la CCPL

